

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

3 crédits	30.0 h	Q2
-----------	--------	----

Enseignants	Hausman Jean-Marc ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>C'est au travers des diverses espèces des règles de droit qui y sont applicables qu'est abordé - dans une première partie - l'environnement institutionnel. Cela implique l'identification ;</p> <ul style="list-style-type: none"> · des règles (Traités internationaux, règlements et directives de la Communauté européenne, Constitution belge, lois fédérales, décrets et ordonnances des communautés et régions) ; · de l'autorité dont les règles émanent (qui fait les traités internationaux ? d'où émanent les arrêtés communautaires ou régionaux ?), · des modes d'élaboration des règles (comment sont fabriquées et publiées ces règles ?), ainsi que · de leur domaine matériel (quelle est la compétence de l'autorité fédérale ? quel est le domaine d'action des communautés et des régions ?). <p>La seconde partie est - pour l'essentiel - centrée sur quelques questions fondamentales relatives à l'acte juridique au moyen duquel l'individu met en oeuvre sur le terrain du droit la liberté d'action dont il jouit (autonomie de la volonté, consensualisme, conditions de validité des actes, preuve, exécution).</p> <p>Des éléments de base sont également fournis à propos des principes qui régissent la responsabilité civile (conditions de mise en oeuvre, faute, réparation).</p> <p>Dans les deux parties, une attention sera réservée à illustrer celles-ci par des exemples en lien avec l'activité du psychologue (droit de la santé, droit du travail, droit des personnes et de la famille,').</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme de cet enseignement, l'étudiant devra être capable de/d' :</p> <ul style="list-style-type: none"> · se faire une image précise de l'environnement institutionnel et juridique de la société belge, en ce compris le pouvoir judiciaire, aux travers des règles de droit qui y ont cours; · définir les principes de base qui fondent le système juridique belge et les notions fondamentales du droit public et privé; · percevoir les différences entre le droit public et le droit privé, le droit civil et le droit pénal, le droit matériel et le droit procédural; saisir la notion de droit fondamental (droit de l'homme) et ses implications; saisir ce qu'est le droit imposé par l'autorité publique et le droit que les individus et les groupes sont autorisés à créer pour leurs besoins au travers de l'acte juridique et du contrat ; 1 · acquérir le sens de la précision et de la rigueur : exactitude des concepts (annulation, abrogation, suspension), pertinence et correction dans l'analyse (ne point confondre la chose dont il s'agit, ses causes et ses conséquences) et dans l'expression; · comprendre et analyser les textes actuellement en vigueur (traités internationaux, Constitution belge, lois, décret et ordonnances) dans certains domaines en lien avec l'activité du psychologue (droit de la santé, droit du travail, droit des personnes et de la famille,') en percevant le pourquoi et le comment de la solution qu'ils imposent. <p>Eu égard au référentiel des acquis d'apprentissage, le cours vise prioritairement à amener les étudiants à maîtriser les connaissances juridiques qui permettent d'expliquer et de comprendre le fonctionnement de système juridique et de l'environnement institutionnel belge.</p> <p>----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>* L'évaluation porte sur l'ensemble de la matière vue dans le cadre du cours. Il s'agit, d'une part, de la matière développée au cours magistral et, d'autre part, de la matière exposée par écrit et identifiée comme telle par le titulaire du cours.</p> <p>* L'évaluation des acquis se fait au moyen d'un examen écrit de type "QCM". Aucune pénalité n'est appliquée en cas d'absence de réponse ou de réponse incorrecte.</p> <p>* L'étudiant peut être en possession et utiliser à l'examen le recueil de textes repris parmi les "Supports de cours". Sur cet ouvrage, ne peut figurer aucune annotation.</p> <p>* Les modalités d'évaluation sont identiques en première session et en seconde session.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>Le cours se présente sous forme de leçons. Celles-ci sont développées en présentiel, lors du cours magistral, ou exposées par le biais de documents – ces derniers étant identifiés comme matière de cours par le titulaire du cours.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Le cours se présente sous la forme de leçons. Celles-ci sont choisies de manière à développer les thèmes à aborder dans le cadre du cours. Elles peuvent notamment porter sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Le 'droit', ses acceptions, ses valeurs & ses fonctions » ; • « La règle de droit » ; • « La 'personne', ses 'droits subjectifs' et son 'patrimoine' » ; • « Eléments relatifs au système 'fédératif' belge » ; • « Eléments de droit des contrats » ; • « Eléments de responsabilité extracontractuelle » ; • etc.
<p>Bibliographie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Powerpoint du cours magistral, accessible sur la plate-forme Moodle • Manuel d'introduction au droit, vol. I, Leçons (Politea, à paraître début 2020) • Manuel d'introduction au droit, vol. 2, Recueil de textes (Politea, à paraître début 2020) • Autres documents identifiés comme matière du cours par le titulaire du cours, accessibles sur la plate-forme Moodle
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>EPSY</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale	PSP1BA	3		